



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Création de l'Association du skatepark du littoral neuchâtelois

Le skatepark sur de bons rails

Le skatepark du littoral neuchâtelois est sur de bons rails et pourrait accueillir ses premiers utilisateurs en été 2012. Les douze communes fondatrices de la Communauté urbaine du littoral (Comul) associées à l'Association des utilisateurs ont créé vendredi 25 novembre à Neuchâtel une association chargée de construire puis d'exploiter cette nouvelle infrastructure sportive pour les jeunes.

L'association regroupe les communes de Bôle, Colombier, Peseux, Corcelles-Cormondrèches, Bevaix, Cortaillod, Boudry, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Auvernier et Neuchâtel qui toutes ont désormais accepté de participer - au prorata de leur nombre d'habitants pondéré par un coefficient d'éloignement du skatepark - à la construction et à l'exploitation de cette infrastructure sportive intercommunale. La part des communes à l'investissement se monte à 420'000 francs pour un coût total de l'ouvrage devisé à 571'000 francs. Les quelque 30'000 francs que représentent les coûts d'exploitation annuels seront pris en charge par les communes selon la même clé de répartition.

Le comité de direction de l'Association Skatepark du Littoral Neuchâtelois est présidé par la conseillère communale Françoise Jeanneret, directrice des sports de la Ville de Neuchâtel. La vice-présidence est assurée par Milos Schaer, de l'Association des utilisateurs. Le comité de direction comprend également un représentant du Parlement des jeunes – David Hodel – ainsi que deux conseillers communaux des communes de l'ouest du littoral – Marie-France Matter de Bôle et Jean-François Künzi de Colombier – et deux conseiller communaux des communes de l'est – Vloran Ramqaj de Saint-Blaise et Francis Roth d'Hauterive.

Le skatepark du littoral neuchâtelois verra le jour le printemps prochain sur une parcelle de 1'500 m² mise gracieusement à disposition par l'Etat située à proximité de l'anneau d'athlétisme de Colombier et du Centre professionnel des métiers du

bâtiment. D'une surface de 550 m², il comprendra une mini-rampe avec spine, plusieurs bancs et une barre de slide. Les installations éclairées en soirée seront en béton, un matériau qui réduit les nuisances sonores et qui résiste bien aux intempéries. Réclamé depuis longtemps par les amateurs de skate mais aussi de trottinettes et de rollers, il devrait ouvrir ses portes en été 2012.

Neuchâtel, le 25 novembre 2011

Direction des sports

Pour de plus amples renseignements : Françoise Jeanneret, conseillère communale,
☎ 032 717 75 02, courriel : francoise.jeanneret@ne.ch

Jenny Manes, secrétaire de direction,
☎ 03 2 717 75 02 courriel : jenny.manes@ne.ch